



Association loi 1901

# ATELIER DES VOILES D'ANTAN DU LÉMAN

## Assemblée Générale de l'Atelier des Voiles d'Antan du Léman (AVAL) Le 22 octobre 2010 à Chens-sur-Léman

### Présents

- Jean François Traini
- Emmanuel Jung
- Lionel Seccatore
- Thomas Hengel \*
- Philippe Vulliez \*
- Paul Font
- Yves le Pecq
- Paul Loridant
- Christian Bouvard
- Alain Guer
- François Soulié
- Patrick Coeurdane

\* : Nouveaux adhérents 2010-2011 (sans droit de vote à cette AG)

### Procurations reçues de

- Heidi Ducas
- Pierre Lambert
- Yves Jeanne
- Jean François Andrier

### Excusés

- Eric Ponsot
- Claude Bourquin
- Marc-André Etori
- Jacques Cavagna
- Philippe Carvallo
- Yannick Plaisance

### Quorum

Avec 14 adhérents 2009-210 présents ou représentés, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

## **1 - Présentation des comptes 2009 - 2010**

Le résultat comptable de l'exercice est de 3380,25 €, la trésorerie au 31 août est de 5513,31 €.

Le résultat économique, qui tient compte des effets à payer / à recevoir est de 2401,50 €. Cet excédent inclus des « impayés » au 30 septembre 2010 pour un montant de 365 €.

Les cotisations des 39 adhérents couvrent les frais fixes de l'association.

La participation aux « défis du 50<sup>ème</sup> » a généré un excédent de 741 €

La location du 1<sup>er</sup> étage au-dessus de l'atelier de Chens est préoccupante, avec des retards de paiement au cours de l'année 2010, qui ont entraîné une modification du paiement des loyers à M. Hugon : l'AVAL paie désormais la totalité du loyer (500 €) et perçoit un loyer de 300 € de la part de S. Badea. A date, S. Badea n'a pas payé son loyer depuis août 2010.

## **2 - Rapport moral**

- La participation aux « Défis du 50<sup>ème</sup> » est un succès, à renouveler
- 2 restaurations cette année
  - o 15 SNS d'A. Holloway
  - o Muscadet d'E. Ponsot
- Un portique a été installé pour le levage des bateaux à Chens
- Un effort particulier a été consenti aux opérations de communication, qui renforcent la notoriété de l'Association :
  - o Défis : 20 bateaux, 300 repas.
  - o Articles de presse : Revue Bateaux, Dauphiné Libéré.
  - o Site internet qui fonctionne bien : le contenu doit être enrichi par apport des membres.
- La location à Chens a nécessité un nouvel arrangement avec M. Hugon et S. Badea (voir plus haut). La résolution des difficultés rencontrées constitue une priorité pour JF Traini.

### 3 - Perspectives 2011

- Défis : plusieurs options pour poursuivre « Défis de Rovéraz » : w/e du 20-21 août après la fête des canots à Rolle ? A lancer en décembre pour intéresser les municipalités. Coordinateur : JF Traini.
- Proposition de participer à la Semaine du Golfe (fin mai), avec participation des 20 m<sup>2</sup> encouragement + bélouga ? + .... Coordinateur : C. Bouvard (à confirmer).
- Nouveaux locaux : l'objectif à terme est de rassembler tout le monde sous le même toit.
  - o Messery : Les embases + terrassement du nouveau hangar de 400 m<sup>2</sup> sont terminés, la charpente sera montée cet hiver. Hypothèse de louer 200 m<sup>2</sup> pour y installer notre atelier au printemps, plus partie variable pour remplissage hivernal.
  - o Chens ? : Ne peut être gardé que pour du stockage de petites unités, à la condition que la location du premier étage soit sécurisée (l'association ne peut pas assumer seule le financement de l'ensemble). En fonction de l'avancement des travaux à Messery, l'association envisage de se retirer de Chens dans le courant de l'année 2011.

### 4 – Résolutions

- **Approbation des comptes et quitus donné au bureau sortant** : adoptée à l'unanimité
- **Cotisation (20 €) et loyers (2,50 €/m<sup>2</sup>) inchangés** : adoptée à l'unanimité
- **Mandat donné au bureau pour gérer le déménagement à Messery et prendre les décisions relatives à Chens** : adoptée à l'unanimité
- **Election de nouveaux membres au CA**
  - o Pierre Lambert est démissionnaire.
  - o **3 Candidats** : Lionel Seccatore, Paul Loridant, Paul-Roger Font.
  - o **Les candidats sont élus à l'unanimité.**
  - o Le CA se réunira le 29 octobre pour désigner le nouveau bureau.